

# Présenter une bibliographie

## 1) Organisation générale

Vous pouvez choisir plusieurs critères pour mettre en ordre vos références :

- L'ordre alphabétique des auteurs
- L'ordre des thèmes et sous-thèmes de votre sujet
- L'ordre chronologique (article de presse)
- L'ordre du plan de votre dossier
- Des documents généraux aux documents spécialisés.
- Par type de documents.

- Si votre bibliographie est assez courte, préférez l'ordre alphabétique des auteurs.  
- Si votre bibliographie est assez longue, choisissez un des critères ou combinez-les entre eux.

*N.B : Dans chaque sous-partie, vous devez cependant respecter la présentation par ordre alphabétique.*

## 2) Présentation des documents consultés

- Le titre du document qui doit être retenu est celui qui figure sur la page de titre (et non celui de la couverture).
- Un ouvrage ayant plus de trois auteurs est considéré comme un ouvrage collectif.
- Si plusieurs villes apparaissent, on ne peut citer qu'une seule (en général Paris).
- Pagination : « 220 p. » ou « p. 20-35 »
- Dans le cas d'un auteur à particule, celle-ci est rejetée : ex. Alfred de Musset (Musset, Alfred de).

Il existe des normes de documentation pour présenter les références selon les cas. En voici quelques-unes (simplifiées) :

Si vous avez utilisé :

## DES DOCUMENTS IMPRIMÉS

### **A) OUVRAGE DE REFERENCE (encyclopédie, dictionnaire, atlas).**

- Article d'encyclopédie

(Auteur, Prénom... si l'article possède un auteur) : « titre de l'article » In *titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition, éditeur, année, vol., page(s)

Ex : Mattelart, Armand : « Vers la mondialisation de la culture » in *Encyclopedia universalis*. Paris, Encyclopédia universalis, 1996, vol.8, p. 104-111

- Encyclopédie : entrée au titre (sans auteur)

Ex : « Publicité » in *Axis, l'univers documentaire*. Paris, Hachette, 1994, vol. 8, p. 456-461

- Dictionnaire : définition

« Terme » In *titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition, éditeur, année, page(s)

Ex : « Honduras » In *Le Petit Robert 2*. Paris, Seuret, 1985, p. 867-868 (2<sup>ème</sup> éd. revue, corrigée et mise à jour)

- Carte dans un atlas

« Titre de la carte » dans *titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition, éditeur, année. page(s)

Ex : « Langues » dans *l'Atlas Jeune Afrique du continent africain*. Paris, Le groupe Jeune Afrique et les Ed du Jaguar, 1993, p. 49

## **B) LIVRE**

Auteur, Prénom. *Titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition, éditeur, année. Nombre de pages. (Collection)

EX : Dubet, François. *L'environnement*. Paris, Le Seuil, 1995. 150 p. (Repères pratiques)

Extrait d'un livre (une partie, un chapitre)

Auteur, Prénom. *Titre*. Lieu d'édition, éditeur, année. « Titre du chapitre », page(s)

EX : Auret, François. *Les lycéens*. Paris, Le Seuil, 1995. « Vie juvénile et discipline », p. 177-185

- Attention : Si vous avez plus de trois auteurs : On inscrit seulement le premier nom, les autres sont remplacés par « et al. » qui signifie et alii (les autres en latin)  
Ex : Gavrault, Gabriella, et al.

## **C) ARTICLE DE PERIODIQUE (Revue)**

Auteur, Prénom. « Titre de l'article ». *Titre du périodique*, (année), N° du périodique, page(s) de l'article.

EX : Chauveau, Gérard. « Violences et stigmatisations ». *Le Monde de l'Education*, décembre 1997, N° 180, p. 20-22

- Si l'auteur de l'article n'est pas nommé, utilisez le titre du document (sans prendre en compte les articles définis le, la, les, l').

EX : « Chronique d'une violence ordinaire ». *Le Monde de l'Education*, avril 1997, N° 185, p. 42-43

## **D) ARTICLE DE PRESSE**

Auteur, Prénom. « Titre de l'article ». *Nom du journal*, date, page(s)

EX : Frat, Marcel. « Ce que l'école attend des juges ». *Le Figaro*, 8 mars 1997, p. 25

## **E) PUBLICATION OFFICIELLE (Ministères...)**

EX : Recueil des lois et règlements (RLR)

FRANCE. Ministère de l'éducation nationale. « Tolérances grammaticales et orthographiques » : arrêté du 28 décembre 1976. In *Recueil des lois et règlements*. Enseignements élémentaires et secondaires, chap. 514-5, 6 p.

Si l'article du périodique est signé et émane d'un ministère :

EX : Bloch, D. « Contenu et validation de la formation des professeurs certifiés ».

Circulaire N° 92.137 du 31 mars 1997. In *Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale*, 16 avril 1998, n° 16, 2 p.

## **DES DOCUMENTS AUTRE QUE IMPRIMES.**

### **(Documents électroniques)**

#### **A) VIDEOCASSETTE**

Ex : *Dom Juan ou le festin de Pierre*/réalisateur : Marcel Bluwal. Paris, Gaumont, 1979.

Vidécassette VHS, 1H48mn. coul. SECAM.

#### **B) CEDEROM**

« Titre ». In *Titre du dictionnaire ou de l'encyclopédie* (Type de support). Lieu : éditeur, date d'édition.

Ex : «Le cubisme ». In *Encyclopédie Microsoft Encarta 99* (CD-ROM). Microsoft corporation, 1998.

#### **C) DOCUMENTS TIRES D'INTERNET**

##### Site WEB consulté

Auteur (société, organisme, personne physique). *Titre du site ou de la page d'accueil*, (Type de support). Adresse URL (date de consultation de la page).

Ex : Caron, Aline. *Les myopathies*, (En ligne). <http://www...> (Page consultée le 18 avril 2000).

##### Page d'un site WEB consulté

Auteur (société, organisme, personne physique). « *Titre de la page web* ». In « *titre du site* ». (Type de support). Adresse URL (date de consultation de la page).

Ex : Rondeau, Jean-Claude. « Impact des technologies de l'information dans les entreprises américaines » In « *Bienvenue sur le site de Jean-Claude Rondeau* », (En ligne). <http://www...> (Page consultée le 28 mai 2000).

##### Remarques :

- Attention aux accents et majuscules quand vous citez une adresse URL
- La meilleure garantie de ne pas mal recopier une adresse URL est de faire un copier-coller dans la zone adresse du navigateur.
- Si vous ne trouvez pas le nom de l'auteur de la page, mettre « Anonyme. (Page consultée...)

##### Un Courrier électronique

###### Un message personnel

Auteur. (Date du message). *Sujet du message* (Courrier électronique à (nom de la personne qui reçoit le message), (En ligne). Adresse par courrier électronique de la personne qui reçoit le message.

Ex : Moiset, François. (2005, 13 juin). *La fonte des glaciers* (Courrier électronique à Hervé Basset), (En ligne). Adressé par courrier électronique : [herve.basset@wanadoo.fr](mailto:herve.basset@wanadoo.fr).